

Togo- nouvelle assemblée nationale-absence des FDR et de l'ANC

UNE STRATÉGIE CONTRE-PRODUCTIVE

● ET SI LES RAISONS ÉTAIENT AILLEURS ?

TMONEY MBANKING AVEC ORABANK TOGO SIGNENT UN ACCORD SUR LE SERVICE MOBILE BANKING *145*6*1*2# Page 6



N° 864 du 29 mai 2024 Prix 250 F cfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité



OTR

FEDERER POUR BÂTIR
www.otr.tg

Crise énergétique au Togo

MILA MAWOUNGO AZIABLÉ EXPLIQUE ET RASSURE...

Page 2



Victoire du parti UNIR au scrutin du 29 avril dans Oti-Nord

LE MERCI DE NOEL DE POUKN ET DES AUTRES CANDIDATS DU PARTI

Page 4



Gilbert Bawara au sujet de la nouvelle constitution

« LA CONSTITUTION ACTUELLE PERMET DE BÂTIR UN SYSTÈME DE PARTAGE DE RESPONSABILITÉS... »

Page 3

BOAweb

Accès aux **comptes** et **virements**
sécurisés par Internet



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



Crise énergétique au Togo

MILA MAWOUNGNO AZIABLÉ EXPLIQUE ET RASSURE...

La crise énergétique au Togo a été au centre d'une conférence de presse animée le samedi 25 mai 2024 par Mila Mawougno Aziablé Ministre délégué auprès du Président de la République, chargée de l'Énergie et des Mines.

Il a été question au cours de cette rencontre avec les professionnels des médias de la crise énergétique telle qu'elle se présente, ces origines et des démarches en cours par le gouvernement pour un retour à une situation normale.

Mila Mawougno Aziablé a rappelé le ferme engagement du gouvernement sous le leadership du président de la république, à garantir l'accès universel à une électricité fiable et de qualité d'ici 2030 et à réduire la dépendance énergétique du Togo.

« Nous traversons une situation exceptionnelle, marquée par un déficit d'approvisionnement en énergie qui nous a contraint à mettre en place un plan de rationnement de l'électricité. Cette situation affecte non seulement les ménages, mais aussi les entreprises et les industries. Je comprends que ces conditions sont particulièrement difficiles et impactent significativement nos activités économiques. Il est vrai, cette situation est exceptionnelle car, depuis une dizaine d'années, le Togo arrivait à satisfaire ses besoins en électricité et sans délestage grâce à sa production nationale et aux importations d'électricité provenant du Ghana et du Nigeria », a-t-elle expliqué.

Les 4 points majeurs qui ont conduit à la situation actuelle

Selon la ministre délégué, il s'agit premièrement, des maintenances de centrales électriques au Ghana, qui en début d'année, ont entraîné la réduction des importations d'électricité en provenance de ce pays.

Le second point concerne les travaux de maintenance d'envergure sur les installations de production de gaz naturel au Nigeria qui ont entraîné une diminution des volumes de gaz destinés au Togo, au Bénin et au Ghana pour alimenter les centrales de production d'électricité.

Le troisième point est intervenu en début mai, où les travaux d'envergure sur les infrastructures de transport de gaz au Nigeria ont eu à accentuer le déficit de production de gaz. Ce qui a entraîné des répercussions sur la production nationale d'électricité.

D'où le moins de gaz et le moins d'électricité pour les 4 pays. Concrètement pour le Togo, cela veut dire moins de gaz pour la production d'électricité et moins d'électricité importée.

Cette situation a conduit le Nigeria à privilégier temporairement ses besoins nationaux en gaz et en électricité. Cette politique de préférence nationale a drastiquement réduit les exportations de gaz et d'électricité qui se faisaient déjà rares depuis quelques mois vers le Togo.

L'engagement du gouvernement pour un retour normal de la situation

Selon la ministre Mila Mawougno Aziablé, le gouvernement sous le leadership du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, travaille activement en ce moment pour relever les défis.

« Je voudrais rassurer nos concitoyens, nous travaillons activement à rétablir la fourniture d'électricité dans les meilleurs délais », a-telle fait savoir devant la presse.

Dans l'immédiat, explique la ministre délégué, plusieurs mesures sont actuellement mises en œuvre pour diversifier les sources de combustibles des centrales.

Il est également prévu un accroissement de la production d'électricité nationale et une optimisation de la consommation en électricité.

« Nous tenons encore une fois à rassurer nos concitoyens que notre dévouement pour surmonter cette passe difficile est inébranlable. Nous sommes totalement mobilisés et faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour résoudre rapidement et de manière durable cette crise énergétique. Je tiens également à vous rassurer que nous continuerons à communiquer en toute transparence et nous resterons à l'écoute de vos préoccupations et veillerons à maintenir un dialogue constructif et sincère avec vous tous », a indiqué la ministre qui a fait remarquer tout de même que la situation d'aujourd'hui, bien que laborieuse, ne saurait éclipser la progression significative.

« Nous avons fait des progrès remarquables ces dernières années et depuis 2006. La crise de cette année avait mis en évidence notre forte dépendance énergétique et les risques associés. Nous en étions sortis grâce au plan de renforcement de notre souveraineté énergétique qui avait été mis en œuvre. Cela nous a permis d'augmenter considérablement notre capacité de production nationale, laquelle couvre désormais 60% des besoins en électricité contre seulement 10% en 2006, quand bien même la demande ait quadruplé », a indiqué Mila Mawougno Aziablé qui a tenu à clarifier la situation des deux centrales de Contour Global indiquant qu'elles fonctionnent en ce moment et aident le pays dans cette situation.

S'agissant des informations selon lesquelles, la crise énergétique actuelle est liée à une ardoise que le Togo n'aurait laissé auprès des fournisseurs, la ministre a indiqué que ce n'était pas le cas.

Le Togo dans de bonnes grâces de la banque mondiale

L'INSTITUTION APPROUVE 600 MILLIONS DE DOLLARS POUR L'ACCÈS AU GUICHET DE PRÉVENTION ET DE RÉSILIENCE, ET TROIS NOUVEAUX FINANCEMENTS DE L'ASSOCIATION IDA

Adoption d'une nouvelle stratégie, accès au guichet de prévention et de résilience, et financement de nouveaux projets innovants pour renforcer l'accès à l'électricité, la prestation des services publics, et la cohésion sociale.

Le Groupe de la Banque mondiale a endossé le 23 mai dernier, un nouveau Cadre de partenariat avec le Togo. Dénommé « en anglais Country Partnership Framework (CPF) », ce partenariat accorde une dérogation spéciale pour l'accès du pays au guichet de prévention et de résilience, et approuvé trois nouveaux financements de l'Association internationale de développement (IDA).

Ce financement, d'un montant cumulé de plus de 600 millions de dollars, est destiné à renforcer la résilience des populations, l'accès à l'électricité, la performance de l'administration publique, ainsi que le soutien aux réfugiés et communautés hôtes dans la partie septentrionale du pays.

Le nouveau CPF est la stratégie qui guidera les actions du Groupe de la Banque mondiale au Togo au cours des cinq prochaines années fiscales (2025-2029) pour aider à relever les défis de développement du pays pour réduire la pauvreté, accroître la prospérité partagée et promouvoir un développement durable pour sa population de plus de 8 millions d'habitants. Il est structuré autour de trois objectifs de haut niveau, notamment la création d'emplois de qualité par le secteur privé, l'amélioration du capital humain, et le développement territorial inclusif et durable. Il comprend également deux thèmes transversaux, le renforcement du cadre macroéconomique et celui de la gouvernance, et met l'accent sur la productivité agricole, la logistique et la connectivité comme moteurs principaux de transformation de l'économie togolaise.

« Ce nouveau Cadre de partenariat ouvre une nouvelle page pour le renforcement de la coopération entre le Togo et la Banque mondiale », a dit Ousmane Diagana, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. « Nous sommes engagés à renforcer notre accompagnement pour la mise en œuvre de l'ambitieuse stratégie de développement du Togo, à travers des projets et programmes innovants et transformateurs qui auront un fort impact sur le bien-être des populations. »

La nouvelle stratégie est basée sur une approche intégrée du Groupe de la Banque mondiale – Banque mondiale, Société financière internationale (IFC), et Agence multilatérale de garantie aux investissements (MIGA) – afin de fournir des solutions dans les secteurs prioritaires, notamment l'agriculture, l'énergie, la logistique, et la connectivité.

« Cette synergie d'actions au sein du Groupe de la Banque mondiale est essentielle pour accroi-

tre notre impact au Togo et renforcer le rôle du secteur privé pour soutenir la transformation structurelle de l'économie, » souligne Sérgio Pimenta, vice-président d'IFC pour l'Afrique. « IFC travaillera en étroite collaboration avec la Banque mondiale et MIGA pour renforcer la participation du secteur privé dans plusieurs secteurs porteurs, notamment l'agro-industrie, les infrastructures, le numérique, l'industrie manufacturière, les transports et la logistique. »

Quant à la MIGA, « Elle apportera les garanties qui pourraient potentiellement soutenir le secteur agricole, les partenariats publics-privés dans les infrastructures, les investissements numériques, ainsi que dans le secteur de l'énergie, » assure Ethiopis Tafara, vice-président de la MIGA.

Ce même jour, le Conseil d'administration a accordé une déro-

gation permettant au Togo d'accéder aux ressources de son Guichet pour la prévention et la résilience, d'un montant d'environ 315 millions de dollars, pour soutenir la mise œuvre de la stratégie nationale pour le renforcement de la résilience des populations.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a également approuvé trois importantes nouvelles opérations sur financement de l'IDA pour un montant cumulé de près de 298 millions de dollars. Ces opérations, qui démarrent la mise en œuvre du nouveau CPF, visent respectivement à renforcer l'accès à l'électricité, la performance de l'administration publique, et la cohésion sociale. Plus spécifiquement :



• Le Projet de développement inclusif grâce à l'accès à l'électricité (200 millions de dollars) aidera à renforcer l'approvisionnement en énergie électrique, à travers la construction de lignes de transmission de 161kV pour permettre à plus de 1,5 millions de personnes de bénéficier d'un meilleur accès à l'électricité, principalement dans les zones rurales. Le projet renforcera aussi les capacités institutionnelles et les performances du secteur de l'énergie, et contribuera à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en facilitant l'expansion des énergies renouvelables.

• Le Programme de renforcement du secteur public pour la prestation des services (75 mil-

lions de dollars) contribuera à améliorer la gestion des ressources humaines et des finances publiques. Axée sur la performance, il aidera notamment à moderniser l'administration publique, améliorer la digitalisation de la collecte des recettes fiscales, favoriser l'augmentation des paiements numériques, ainsi que des dépenses liées à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.

• Enfin, le financement additionnel (23 millions de dollars) au Projet de cohésion sociale des régions nord du Golfe de Guinée (COSO) permettra de soutenir davantage les réfugiés et communautés hôtes dans la partie septentrionale du pays. Ce projet apporte déjà une réponse à la fragilité croissante dans le nord et d'autres régions du pays, en promouvant le développement conduit par les communautés.

L'Association internationale de développement (IDA) est l'institution de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres de la planète. Fondée en 1960, elle accorde des dons et des prêts à taux faible ou nul pour financer des projets et des programmes de nature à stimuler la croissance économique, réduire la pauvreté et améliorer la vie des plus démunis. L'IDA est l'une des principales sources d'aide pour les 76 pays les plus pauvres du monde, dont 39 se trouvent en Afrique. Ses ressources bénéficient concrètement à 1,6 milliard de personnes. Depuis sa création, l'IDA a soutenu des activités de développement dans 113 pays. Le volume annuel de ses engagements est en constante augmentation et s'est élevé en moyenne à 21 milliards de dollars au cours des trois dernières années, 61 % environ de ce montant étant destinés à l'Afrique.

Gilbert Bawara au sujet de la nouvelle constitution

« LA CONSTITUTION ACTUELLE PERMET DE BÂTIR UN SYSTÈME DE PARTAGE DE RESPONSABILITÉS... »

Suite au vote de la nouvelle constitution le 19 avril dernier par l'assemblée nationale, et à sa promulgation le 06 Mai par le chef de l'Etat, la question sur laquelle des constitutions est en vigueur actuellement dans le pays continue de susciter le débat au sein de l'opinion. Reçu sur le plateau de New World TV le lundi 27 mai 2024, le ministre Gilbert Bawara, un des proches collaborateurs de Faure Gnassingbé a donné des clarifications. « Aujourd'hui, la constitution en vigueur, c'est la constitution de la cinquième république. C'est la constitution votée le 19 avril en deuxième lecture, promulguée le 06 Mai et que les togolais connaissent. C'est cette constitution elle-même dans ses dispositions transitoires, notamment dans l'article 97, qui donnent des indications de la manière dont la phase de transition doit se dérouler... », a fait savoir Gilbert Bawara, levant ainsi l'équivoque et toute polémique qui avaient tendance à s'installer au sein de l'opinion sur la question. Sur les raisons qui ont amené à la révision de la constitution le ministre Bawara a lié la démarche à la manière dont la mise en place de la constitution de 1992 s'est passée.

« La réalité est que, la constitution de 1992 avait été adoptée dans un climat de tension, parfois de violence. On n'a vu les populations de notre pays être chassées de certaines localités.

Certains encore vivent dans la région centrale, à Sotouboua, parce qu'ils étaient pourchassés et chassés de leurs localités », a laissé entendre le ministre, pour qui cette période n'était pas une période de consensus, puisque que chacun, mouvance comme opposition, cherchait à sortir de

uns et des autres en ce qui concerne cette constitution ».

Indiquant la première fois que cette constitution a été éprouvée, le ministre est revenu sur les élections législatives de 1994 où trois partis politiques, à savoir, le RPT, l'UTD et le CAR, devraient siéger à l'assemblée



cette période, même avec une constitution adoptée à la va vite, quitte à trouver un temps après pour la réajuster.

« Le contexte de l'adoption de la constitution de 1992 mérite d'être rappelé, contrairement à ce que certains peuvent dire », indique Gilbert Bawara. Pour lui, cette période n'était pas une période de consensus, ni d'apaisement ou de dialogue. « C'était plutôt une période très tendue, une période de calculs et d'arrière-pensées qui ont guidé la prise de position et l'attitude des

nationale, et où, il fallait choisir un premier ministre au sein de la majorité absolue. Ce qui a failli conduire le pays à une crise institutionnelle et politique, parce que dans l'application de cette constitution, le pays s'était retrouvé face à des imperfections, puisque le parti que l'on pensait avoir eu cette majorité absolue, n'avait pas cette majorité qui était 50% plus 1.

Se posant la question de savoir si entre octobre 1994 et le mois de mars 2024, la constitution d'octobre 1992 a mis le pays à

l'abri, le ministre Bawara, a répondu par la négative, estimant qu'avec cette constitution, il y a eu beaucoup de crises, d'agitations et de situations politiques ingérables.

« Avec cette constitution le pays n'a pas connu une stabilité durable », ajoute le ministre qui se demande s'il n'était pas nécessaire pour les pays africains qu'à un moment donné de faire un arrêt et s'interroger sur l'évolution des Etats depuis les indépendances.

Pour lui, le Togo a adopté un régime de pluralisme politique et de démocratie sans vraiment s'interroger sur nous-mêmes, qui sommes-nous quelles sont nos réalités sociales, économique, traditionnelles, quelle société nous voulons avoir, quel genre de bien-être et de progrès nous voulons atteindre ensemble pour qu'au bout de 30 ans, entre les années 90 et les années 2020, on se retrouve de nouveau avec des remises en cause de ce que les Etats ont construit entre 1990 et 2000 et on se cherche.

Le Togo doit saisir cette opportunité et aller vers cette sorte de rénovation en profondeur.

« La nouvelle constitution qui a été adoptée en, seconde lecture le 19 avril promulguée le 06 mai et que les togolais connaissent aujourd'hui est beaucoup plus adaptée à mon sens par rapport à notre contexte unique, par rapport à nos réalités », ajoute le ministre, qui estime que, la constitution actuelle doit per-

mettre de bâtir un système de partage de responsabilités, des pouvoirs plus équilibrés.

S'agissant du fait que la révision a été au pied levé sans qu'il n'y ait de dialogue et la concertation, Gilbert Bawara a estimé qu'il n'y aurait pas eu d'entente comme cela a été toujours le cas lors des précédents dialogues avec la classe politique de l'opposition.

« Lorsque vous avez la certitude que quoique vous disiez ce sera la contestation systématique ; quoique vous fassiez comme homme d'ouverture et de dialogue et de compromis, ce sera toujours le refus et le rejet systématique. Et en même temps, vous avez une responsabilité vis-à-vis de la nation et du peuple, vous devez l'assumer. Voilà pourquoi des gens peuvent à tort considérer qu'un large débat national aurait pu changer l'attitude de certains. Ça ne changera rien », a laissé entendre le ministre rappelant tous les dialogues qui ont été menés avec l'aide de certaines personnalités, mais qui n'ont pas donné grande chose.

Pour le ministre Bawara, se l'opposition avait adhéré à la démarche de la révision en disant qu'elle critiquait l'initiative de la révision constitutionnelle parce qu'elle n'est pas suffisamment édifiatrice sur le contenu et les conséquences et qu'il faille du temps pour regarder, elle aurait pu être écoutée.

LM

Togo- nouvelle assemblée nationale-absence des FDR et de l'ANC

UNE STRATÉGIE CONTRE-PRODUCTIVE ● ET SI LES RAISONS ÉTAIENT AILLEURS ?

Le paysage politique togolais a été récemment marqué par les élections législatives du 29 avril dernier, au cours desquelles l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) de Jean-Pierre Fabre et les Forces Démocratiques pour la République (FDR) de Me Apévon ont chacun remporté un siège. Cependant, la stratégie adoptée par ces deux partis d'opposition, consistant à boycotter les sessions de la nouvelle Assemblée nationale, suscite des interrogations et des critiques.

La Stratégie de la Chaise Vide : Un Choix Contestable

L'ANC et les FDR, en optant pour la politique de la chaise vide, semblent vouloir exprimer leur désaccord avec les conditions de tenue des élections et les résultats proclamés. Cette décision de ne pas siéger est censée marquer une position de contestation forte. Cependant, cette stratégie comporte des risques considérables pour l'opposition politique au Togo.

Un Impact Néfaste sur la Représentation Démocratique

En premier lieu, la politique de la chaise vide réduit significativement la voix de l'opposition au sein de l'Assemblée nationale. Avec un nombre limité de députés, (03 députés, puisque l'oppo-

sition ayant eu au total 05 sièges sur les 113, avec sièges pour ADDI de Aimé Gogué et 1 pour la Dynamique pour la Majorité



du Peuple(DMP)), chaque siège compte pour influencer les débats et les décisions législatives. En boycottant les sessions, l'ANC et les FDR abandonnent la tribune parlementaire aux partis au pouvoir et les 03 autres de l'opposition, affaiblissant

ainsi la capacité de ces derniers à défendre les intérêts de leurs électeurs et à jouer leur rôle de contre-pouvoir. Cette absence



pourrait également être perçue comme une abdication de leur responsabilité de représenter ceux qui leur ont fait confiance en votant pour eux.

Une Moquerie envers les Électeurs

Cette attitude peut être perçue comme une insulte ou une moquerie envers les électeurs des deux partis. Les citoyens qui ont voté pour l'ANC et les FDR s'attendaient à ce que leurs représentants défendent leurs intérêts au sein de l'Assemblée nationale. En refusant de siéger, les députés élus semblent trahir cette confiance, laissant leurs électeurs sans voix dans le processus législatif. Cela risque de désillusionner les électeurs et de diminuer la participation politique future, aggravant ainsi la crise de confiance dans le système démocratique togolais.

Une Perte Stratégique pour l'Opposition

D'un point de vue stratégique, l'opposition politique a plus à perdre en orchestrant cette politique de la chaise vide. En effet, en siégeant à l'Assemblée, même en minorité, l'ANC et les FDR, associés au 03 autres de l'opposition pourraient participer aux débats, poser des questions, proposer des amendements et mettre en lumière les défaillances du gouvernement. Leur absence ne fait que faciliter le passage des lois sans opposition et réduit la pression sur le parti au pouvoir. De plus, cette stratégie donne l'impression d'une opposition désorganisée et peu enga-

gée, ce qui pourrait aussi donner des arguments à leur adversaire qui n'est autre que le pouvoir, de les discréditer davantage et ce à juste titre.

Et si les raisons étaient ailleurs ?

Si pour les FDR, beaucoup semble ignorer, c'est le refus de Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), de siéger à la nouvelle Assemblée nationale togolaise qui suscite plus de nombreuses interrogations. Si l'on se réfère à certaines de ces déclarations, M. Fabre et son parti ont eu à prendre l'engagement de ne plus jamais boycotter une élection au Togo. Et visiblement, c'est l'une des raisons qui les obligent à participer au double scrutin du 29 avril dernier. La question que l'on se pose, c'est comment peut-on refuser de boycotter une élection, et refuser par après de siéger alors qu'on n'a remporté un siège ?

Officiellement, Fabre et l'ANC invoquent les irrégularités, pour justifier cette décision. Cependant, une analyse plus approfondie des antécédents et des dynamiques internes de l'opposi-

Suite à la page 7

Inondations à Lomé

CALIXTE MADJOLBA, SUR LES LIEUX SINISTRÉS ...

Lomé, la capitale du Togo, a été durement frappée par des pluies torrentielles du vendredi 24 mai au samedi 25 mai 2024. Ces précipitations intenses ont causé des inondations massives dans plusieurs quartiers de la ville, entraînant d'importants dégâts matériels et perturbant la vie quotidienne des habitants.

Les pluies, qui ont commencé en début d'après-midi le vendredi, ont rapidement transformé les rues de Lomé en torrents boueux, submergeant les infrastructures et les habitations. Des quartiers comme Bè, Hanoukopé, et Adidogomé ont été particulièrement touchés, avec des niveaux d'eau atteignant parfois un mètre de hauteur, rendant la circulation presque impossible et endommageant de nombreuses maisons et commerces.

Les habitants se sont retrouvés pris au piège par la montée rapide des eaux, beaucoup ayant dû évacuer en urgence leurs domiciles pour se réfugier dans des

zones plus sûres. Les services de secours, mobilisés dès les premières heures, ont travaillé sans relâche pour porter assistance aux sinistrés et tenter de limiter les dégâts. Malgré leurs efforts, les inondations ont causé des pertes matérielles significatives et ont mis en évidence les défis que la ville doit relever en matière de gestion des eaux pluviales et de prévention des catastrophes naturelles.

Face à cette situation dramatique, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Calixte Madjoulba, s'est rendu sur les lieux des sinistres dès le samedi matin. Sa présence a été fortement saluée par les habitants des quartiers touchés, qui ont trouvé en lui un soutien moral précieux dans ces moments difficiles. Le ministre Madjoulba, accompagné de son équipe, a rencontré les victimes, écouté leurs témoignages et promis l'appui du gouvernement pour les aider à surmonter cette épreuve.



"Nous sommes ici pour vous soutenir et vous apporter toute l'aide nécessaire. Le gouvernement mettra en place des mesures pour assurer votre sécurité et réhabiliter les zones touchées par ces inondations," a déclaré le ministre Madjoulba lors de sa visite. Il a également souligné l'importance de renforcer les infrastructures de drainage de la ville pour prévenir de futurs incidents de ce genre.

La descente sur le terrain du ministre a été un geste de solidarité et de réconfort pour les nombreux habitants affectés par cette catastrophe naturelle. Les autorités locales, en collaboration avec les services de secours, continuent de travailler sans relâche pour venir en aide aux victimes et rétablir la situation dans les zones sinistrées. Cette inondation rappelle la nécessité d'une gestion efficace des

risques liés aux précipitations intenses et d'une meilleure planification urbaine pour éviter que de telles tragédies ne se reproduisent. Les habitants de Lomé espèrent désormais que les mesures annoncées par le gouvernement seront rapidement mises en œuvre pour renforcer la résilience de la ville face aux aléas climatiques.

Le «170», le numéro vert gratuit pour alerter

En outre, la visite du Ministre vise à mobiliser les ressources en faveur des populations victimes. A cet effet, un numéro vert, le « 170 » est mis en place par le ministère en charge de la protection civile.

L'appel, gratuit quel que soit l'opérateur, vise à alerter et à diriger les services de secours vers les zones encore sinistrées.

Sur le terrain, le Colonel Calixte MADJOLBA, a évalué l'ampleur des dégâts, et a coordonné les mesures d'urgence nécessaires.

Parmi les moyens urgents mis en place, un système de pompage a été déployé sur le champ.

Les inondations ne sont pas le seul fait de Lomé. Plusieurs autres grandes villes du continent, connaissent les mêmes problèmes.

Victoire du parti UNIR au scrutin du 29 avril dans Oti-Nord

LE MERCI DE NOEL DE POUKN ET DES AUTRES CANDIDATS DU PARTI

Noël De poukn et les autres candidats du parti Union pour la république (UNIR) étaient dans l'Oti-Nord, dans la région des Savanes la semaine dernière. Objectif, dire merci aux populations de la localité pour leur mobilisation le 29 avril dernier, mais surtout pour avoir fait confiance aux candidats du parti en portant

sance aux militantes et militants, et à toute la population pour leur vote qui témoigne selon elle, du soutien à la politique du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

« S'il y avait un mot plus grand que « merci », nous l'aurions utilisé volontiers. Ces rencontres c'est pour vous témoigner notre



leur choix sur eux. Que ce soit à Tchanaga, Nagbeni, Galangachie, Loco la délégation a témoigné sa reconnais-

gratitude pour nous avoir permis de remporter la majorité aux dernières élections. Nous vous demandons de toujours



soutenir la politique pragmatique du Président de la République Faure Gnassingbé afin de lui permettre de parachéver son

Plus de deux semaines après la proclamation des résultats définitifs des législatives par la cour constitutionnelle et moins d'une

nières élections législatives et régionales sont retournés pour dire merci aux populations.

Le clou de cette tournée a eu lieu à la mi-journée du samedi 25 mai sur le terrain du lycée de Barkoissi où s'est déroulée une grande réjouissance marquée par des chants et danses, des remises des dons composés des bouilloires d'ablution pour musulmans, du matériel agricole pour les paysans, des gels lavemains, une enveloppe d'argent comme cela a été le cas dans les autres cantons et des mots aimables de remerciement.

À leurs côtés, se trouvait le vice-président régional du parti, le ministre Tairou Bagbiegue.

Pour rappel, le parti Unir a ob-



œuvre de développement entamée au sommet de l'Etat » a laissé entendre Noël Depoukn, partout où la délégation est passée.

semaine après les résultats définitifs des régionales par la cour suprême, les candidats nouvellement élus du parti Unir dans la commune de l'Oti nord aux der-

tenu 2 sièges sur 2 aux législatives dans cette circonscription. Une réjouissance populaire a mis fin à la rencontre.

Togo-Enseignement supérieur

34 000 DIPLÔMÉS SORTIS DE L'UNIVERSITÉ DE KARA DEPUIS 2004

L'université de Kara, située au nord du pays, est la deuxième institution publique d'enseignement supérieur, après celle de Lomé. Depuis qu'elle a été construite, elle a vu des étudiants et des étudiantes défiler, la plupart d'entre eux ayant eu leur diplôme avant de se lancer sur le marché de l'emploi.

L'efficacité de l'université de Kara à former les étudiants dépend de plusieurs facteurs, tels que la qualité de ses programmes académiques, la compétence de son corps professoral, les ressources disponibles et l'environnement d'apprentissage qu'elle offre.

Un enseignement en phase avec les besoins du marché

L'université sise dans la région de la Kara propose des programmes d'études dans différents domaines académiques. Plusieurs filières y sont offertes.

La qualité de ces programmes, leur pertinence par rapport aux besoins du marché du travail et leur alignement sur les normes nationales et internationales sont des facteurs clés qui garantissent la réussite des étudiants et



leur pleine intégration dans la vie active.

Depuis qu'il a ouvert ses portes en janvier 2004, le lieu du savoir dispense des connaissances théoriques et pratiques dans 80 filières de formations fondamentales et professionnelles.

On indique qu'à ce jour, l'université compte 5 facultés que sont la FDSP, la FLESH, la FAST, FASEG, la FSS ; une école doctorale pluridisciplinaire, des instituts de formation supérieure.

Un corps professoral compétent

Les cours à l'université sont dispensés par plus de 200 professeurs et enseignants-chercheurs. Ils sont qualifiés, expérimentés et motivés à transmettre le savoir-faire aux étudiants.

Aussi, les ressources matérielles, financières et technologiques sont disponibles, ce qui influence la capacité de l'UK à offrir une formation de qualité : laboratoires, bibliothèques, équipements informatiques, infrastructures sportives, etc.

34 000 diplômés

Au cours des 2 dernières décennies, 34 000 personnes sont sorties diplômées de l'université de Kara, un chiffre divulgué en mai 2024 par le président de l'institution.

Au rang des défis, il a expliqué qu'ils vont « redéfinir les orientations pour que, réellement, nos recherches soient des recherches pour trouver des solutions aux problèmes au sein de nos communautés afin de relever les défis. Protection de l'environnement, agriculture, etc. voilà vers où nous devons désormais mener nos recherches ». L'université de Kara compte actuellement plus de 20.000 étudiants et compte aller au-delà les années prochaines.

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 27 MAI AU 03 JUIN 2024

PHARMACIE BON PASTEUR
☎91 43 44 84 44 Av. de la libération en face de Brother Home

PHARMACIE AKOFA
☎70 49 96 28 Av. Maman N'Danida Amoutivé

PHARMACIE AMESSIAME-BE
☎96 32 97 60 Marché de Bè

PHARMACIE DES APÔTRES
☎70 45 38 05 49, Bd Moboutou Sese Seko, Akodésséwa, non loin du Centre de Formation CAMA

PHARMACIE HORIZON
☎90 56 52 56 165, Bd du 13 janvier Nyékonakpoè. Face Sapeurs-Pompiers à côté de l'immeuble A.AC.

PHARMACIE HOPITAL
☎22 20 08 08 Face Hôpital CHU-Tokoin

PHARMACIE ST KISITO
☎96 80 09 64 Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM

PHARMACIE KLOKPE
☎90 53 60 52 Derrière la Foire Togo 2000

PHARMACIE PROVIDENCE
☎99 76 96 96 Bd. Jean Paul 11

PHARMACIE UNIVERS-SANTE
☎93 88 83 31 Bd. GNASSINGBE E adéma, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS

PHARMACIE AEROPORT
☎96 51 59 74 Rte de l'Aéroport SITO

PHARMACIE INTERNATIONALE
☎96 80 09 28 Sise Marché de Hédzranawoé "Assiyéyé", Boulevard du Haho

PHARMACIE DES LILAS
☎96 16 55 89 123HDN, 07 Route de Kégué Boulevard Jean Paul II prolongé

PHARMACIE 2000
☎96 37 94 25 BE KPOTA près du Marché Dzifa

PHARMACIE CHRIST-ROI
☎97 77 12 31 Kagomé

PHARMACIE ELI-BERACA
☎99 91 13 42 Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIĆ face bureau de poste

PHARMACIE LA REFERENCE

☎96 80 09 96 Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba

PHARMACIE BONTE
☎96 80 09 00 Route de SEGBE, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol

PHARMACIE AZUR
☎90 49 44 56 Apédokoè-Gbomamé, rte d'Atigangomé, Carrefour Obéna, près de l'église Pentécôte

PHARMACIE JAHNAP
☎96 80 09 29 A côté de l'EPP Gakli, Diddjolé-Gakli, immeuble Favo

PHARMACIE CONFIANCE
☎70 15 78 46 Face GTA

PHARMACIE LUMIERE
☎70 43 15 49 AGBALEPEDOGAN - Lossossime près du Rond Point de l'Œuf

PHARMACIE GROUPE C
☎99 98 20 87 A balépédogan face Clinique la Victoire non loin de IEPP Groupe C

PHARMACIE DES ORCHIDEES
☎99 01 03 74 AGOE-TELESSOU, LEO 2000

PHARMACIE SOLIDARITE
☎96 80 09 76 Rue Avédji Limousine, Près de l'UTB Totsi BP : 8919 Lomé - TOGO

PHARMACIE ARC-EN-CIEL
☎70 42 50 00 Agoè-Télessou, à 50m du Carrefour Margot

PHARMACIE DE LA VICTOIRE
☎70 45 74 92 Avédji Wessomé, sur le Bd Faure Gnassingbé (voie douanée d'Adidogomé-CarLimouSine), après les rails.

PHARMACIE SHALOM
☎70 49 96 51 Agoè-Cacavéli, non loin de BKS. Sur la route Agoè-Adidogomé

PHARMACIE APOU ANTOINE
☎70 41 36 12 Boulevard Lycée Agoè-Assiyéyé Face TOTAL Minamadou 11

PHARMACIE AGOE-NYIVE
☎91 61 02 62 A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé

PHARMACIE ELEMAWUSSI
☎92 34 06 80 Adétiko é, Médina, Nationale NO I, avant PIA (Plateforme Industrielle)

PHARMACIE KOBOYO
☎93 70 48 12 DAVIE, rte de la Nationale No 1 avant le péage de Davié en face de la Station Sanol

PHARMACIE TAKOE
☎91 55 18 04 Avant la station CAP ESSO de Zon o côté opposé

PHARMACIE EL NOUR
☎97 79 93 74 AGOE - Alinka non loin du CMS Togblekopé

PHARMACIE EMMAÜS
☎70 40 25 40 Sur la route de Mission Tové à côté du bar Solidarité

PHARMACIE CHARITE
☎90 65 21 90 A côté du CEG d'Agoè-Nyivé

PHARMACIE ESPACE VIE
☎99 85 89 07 Agoè Logopé, face bar Plaisir 2003

PHARMACIE LA BARAKA
☎90 17 49 28 Agoè LOGOPE, non loin de l'ECOLE LA BRUYERE A PROXIMITE DU CAMP GP

PHARMACIE SANGUERA
☎70 42 80 80 Sise près du Lycée de Sanguéra, Boulevard du 30 Août, Route de Kpalime 04 BP 449 Lomé

PHARMACIE LA SHEKINAH
☎93 33 92 05 AGOE-NYIVE t Atiomé carrefour Amadenta

PHARMACIE NELLY'S
☎92 01 11 00 Klémé Agokpanou, non loin du château d'eau, sur la voie de Ségbé à Sanguéra

PHARMACIE OBSERVANCE
☎22 50 48 60 SOGBOSSITO, en face de la station Total Energies à Côté du camp BIR

PHARMACIE BAGUIDA
☎70 42 47 77 Face CMS de Baguida

PHARMACIE LA FLAMME D'AMOUR
☎70 45 70 14 Qt. Bobole kope / Kogan Non Loin du cimetière Zogbedjimonou de Kpogan

PHARMACIE LUMEN
☎70 41 68 36 DJAGBLE, En face de l'EPP Plakomé

Pour
vos
annonces et
publicités,
contactez-
nous au
90 26 15 54

**Le Messenger, Votre journal
préférédans les kiosques
tous les mercredis**

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication

Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59

E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

TMONEY MBANKING AVEC ORABANK TOGO SIGNENT UN ACCORD SUR LE SERVICE MOBILE BANKING *145*6*1*2#

TOGOCOM, leader du Mobile Money avec son service TMoney et Orabank Togo, filiale du groupe bancaire de référence fortement impliqué dans l'économie locale, lancent un nouveau service Mobile Banking :

permet en effet d'améliorer l'inclusion financière en apportant des solutions aux populations situées dans les zones non couvertes par les banques. Ce partenariat incarne des perspectives prometteuses



PASS TMONEY. PASS TMONEY permet aux clients de TOGOCOM détenteurs de comptes bancaires Orabank Togo de transférer de l'argent entre leurs comptes. Ce partenariat vise à faciliter les transactions financières entre les clients communs aux deux institutions.

Les clients peuvent depuis leur téléphone mobile en toute sécurité et à tout moment sans se déplacer :

- Transférer de l'argent de son compte Orabank Togo vers son compte TMoney,
- Transférer de l'argent de son compte TMoney vers son compte Orabank Togo,
- Consulter le solde de son compte Orabank Togo,
- Consulter le mini relevé de son compte Orabank Togo.

Les clients d'Orabank Togo ayant un compte actif et un compte TMoney peuvent désormais bénéficier du PASS TMONEY en composant *145*6*1*2#.

entre TOGOCOM et Orabank Togo pour la satisfaction de leurs clients communs et marque un pas de plus vers la consolidation de la transformation numérique du Togo.

Pierre Antoine LEGAGNEUR, Directeur Général de TOGOCOM : « Le partenariat entre les banques et les opérateurs télécom sur le Mobile Money est essentiel dans l'écosystème des services financiers mobiles. C'est pourquoi nous sommes heureux de nous associer à ORABANK TOGO sur le Mobile Banking où nous voulons faire avancer l'inclusion financière. Cet accord ouvrira la voie à des initiatives novatrices qui élargiront l'accès aux services financiers et consolideront les efforts du gouvernement dans la dématérialisation et la digitalisation des flux financiers au Togo. »

Guy Martial AWONA, Directeur Général de Orabank Togo « Notre partenariat avec un acteur de référence comme TO-



Ce nouveau service, résultat de la convergence des services de la banque numérique et du Mobile Money est une innovation majeure qui crée des opportunités uniques dans la dynamisation de l'économie. Il

GOCOM est un atout majeur pour la mise en œuvre réussie de notre politique d'inclusion financière en apportant à nos clients ainsi qu'aux consommateurs des solutions pratiques qui leurs simplifient le quotidien. »



À propos d'ORABANK TOGO

Orabank Togo est l'une des filiales d'Oragroup, un groupe bancaire panafricain présent dans 11 pays et 4 zones monétaires en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Orabank Togo est un acteur majeur du système bancaire togolais, en total de bilan, en propres et en rentabilité, dotée d'une situation financière solide, qui offre une large gamme de produits et services à une clientèle aussi vaste que diversifiée de particuliers, d'entreprises (TPE/PE, PME/PMI), d'institutions, commerçants, professions libérales, etc. Avec un portefeuille de plus de 420 000 comptes, Orabank Togo accompagne la croissance de ses clients en s'appuyant sur un effectif de 499 collaborateurs, un réseau de 38 agences, 460 sous-agences de transferts rapides d'argent, 99 distributeurs automatiques de billets et sur un ensemble de dispositifs omni canal innovant (internet, mobile et plateformes de services).

Orabank met en œuvre au quotidien une stratégie reposant sur des valeurs partielles organisées autour de lignes de clientèles structurées et spécialisées pour apporter le meilleur accompagnement.

A l'ère de la transformation numérique, notre objectif est d'apporter des solutions digitales qui permettent non seulement de se rapprocher davantage des populations mais aussi de leur offrir une vision 360° aux clients sur son patrimoine. Nous ambitionnons également de créer un environnement permettant aux clients de nous renouveler leur confiance, d'attirer à nous de nouveaux clients et de faire de nos collaborateurs des relais efficaces. Notre raison d'être est "grandir ensemble et pour l'Afrique". www.orabank.net



À propos de TOGOCOM

Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, TOGOCOM est le leader du marché togolais des télécommunications. Fruit du regroupement de TOGO TELECOM et TOGOCEL, TOGOCOM, filiale du groupe Axian a pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux. Son histoire est celle d'un opérateur qui a grandi main dans la main avec l'ensemble des Togolais. De la fourniture des services de communication, à la fibre, en passant par les transactions financières via le mobile, le but a toujours été d'accompagner tout un chacun dans un univers technologique qui évolue sans cesse. www.togocom.tg

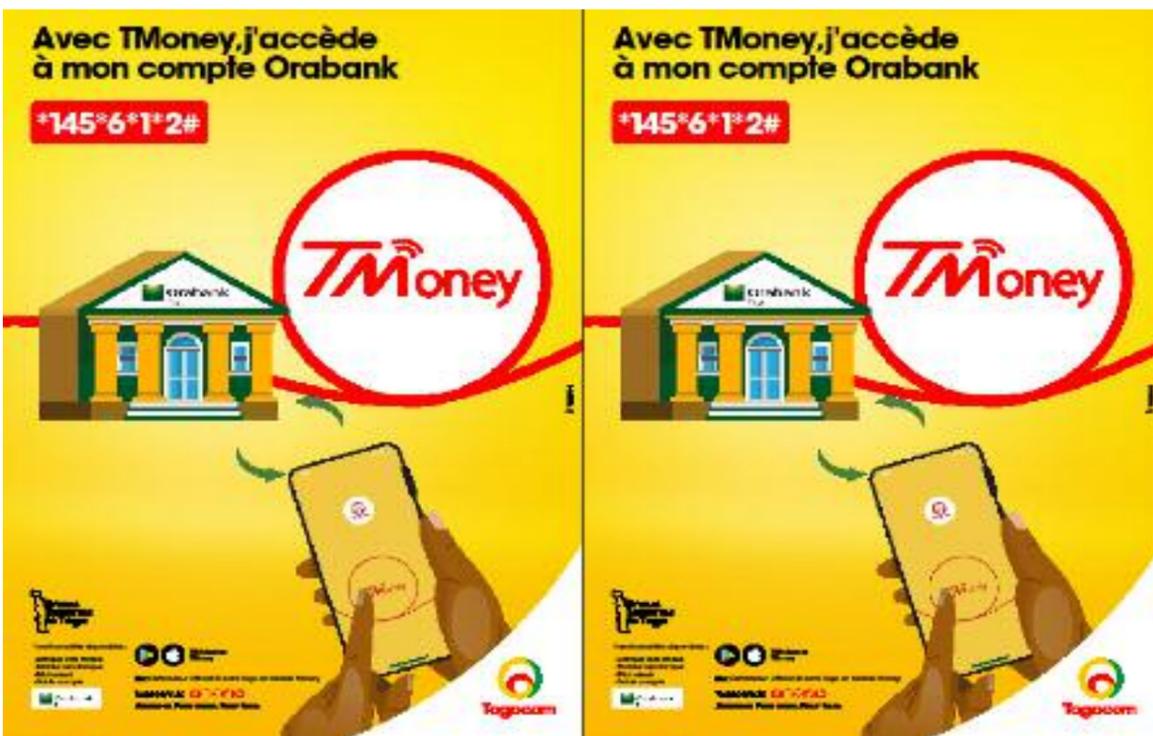


À propos d'AXIAN

Créé à Madagascar il y a 150 ans, Axian est un groupe diversifié présent dans 5 secteurs d'activité à fort potentiel de croissance : immobilier, télécoms, services financiers, énergie et innovation. Avec plus de 4900 salariés dans l'océan Indien et en Afrique, nous sommes partenaire de la transformation économique des pays émergents. Nous nous assurons systématiquement de l'impact positif de nos activités sur le quotidien du plus grand nombre. Parce qu'être connecté est désormais un droit fondamental, Axian accompagne les entreprises du secteur Télécoms pour leur permettre le meilleur des innovations numériques et permettre au plus grand nombre d'être connectés proches et au monde. www.axian-group.com

Contact Presse :
ContactPresse@togocom.tg
TOGOCOM
Place de la Réconciliation (Quartier Atchanté)
BP : 333 Lomé – Togo
Contact : +228 22 53 44 01
E-mail: spdgtgt@togotelecom.tg
www.togocom.tg
Avancer. Pour vous. Pour Tous.

Contact Presse :
rodrigue.goeh@orabank.net
ORABANK TOGO
Place de l'Indépendance, Angle Avenue des Nîmes et Nicolas Grunitzky
Quartier Administratif - BP 65 Lomé – Togo
Contacts : +228 22 21 36 41/42
www.orabank.net
Orabank, un partenaire à votre écoute





COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des candidats au recrutement des Chauffeurs suivant l'appel à candidatures externes N° 011/2024/OTR/CC/CSG/DRHFP du 07 mars 2024 que les résultats de présélection, après dépouillement et étude de conformité des dossiers de candidatures sont disponibles et peuvent être consultés en intégralité sur le site internet www.otr.tg.

Lesdits résultats sont également disponibles dans les divisions régionales des impôts à Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaoung, uniquement pour les candidats qui y ont respectivement fait le dépôt.

Les candidats retenus sont convoqués à Lomé pour un test écrit de sélection dont la date leur sera communiquée ultérieurement.

Pour toutes réclamations, veuillez contacter la Direction des Ressources Humaines et de la Formation Professionnelle/Section Recrutement du Personnel et Réglementation au 93 62 91 39 au plus tard le 31 mai 2024

NB : - Les listes de répartition des candidats par salle sont disponibles sur le site internet de l'OTR www.otr.tg et peuvent être consultées dans les lieux de dépôts de candidatures à partir du 24 mai 2024.

Les candidats sont invités à se munir de leur carte nationale d'identité, permis de conduire ou passeport en cours de validité le jour du test.

Toute fausse déclaration sur l'un des critères de sélection du présent recrutement constitue une violation des textes en vigueur à l'Office et entraîne par conséquent, l'élimination du candidat.

Aucune somme d'argent ne sera payable via Tmoney ou Flooz ni avant, ni après le Test.

Fait à Lomé, le 24 mai 2024

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

OTR



NOTE D'INFORMATION DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relative à la suspension provisoire des paiements des impôts, droits et taxes à travers les plateformes des banques UTB et IB Bank-Togo

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de tous les contribuables et partenaires que, pour des raisons fonctionnelles, les paiements à travers les plateformes informatiques des banques commerciales partenaires **Union Togolaise de Banque (UTB)** et **International Business Bank-Togo (IB Bank-Togo)** sont provisoirement suspendus jusqu'à nouvel ordre.

A cet effet, il présente toutes ses excuses aux contribuables et partenaires pour les éventuels désagréments que cette mesure pourrait causer, et rappelle à tous, que les plateformes des autres banques commerciales partenaires de l'OTR restent disponibles pour l'acquiescement de leurs obligations fiscales.

Les contribuables et partenaires seront tenus informés dès qu'une solution définitive sera trouvée à cette situation.

Le Commissaire Général remercie chacune et chacun pour son aimable compréhension.

Fait à Lomé, le 24 mai 2024

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

OTR

Togo- nouvelle assemblée nationale-absence des FDR et de l'ANC UNE STRATÉGIE CONTRE-PRODUCTIVE ● ET SI LES RAISONS ÉTAIENT AILLEURS ?

Suite de la page 3

tion togolaise, notamment ses relations complexes avec la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK) et ses dirigeants, suggère que d'autres motivations, notamment des questions de leadership, pourraient également être en jeu.

Les antécédents de l'opposition togolaise : tensions et rivalités

L'opposition togolaise a toujours été marquée par des rivalités internes et des querelles de leadership. Depuis des décennies, elle peine à présenter un front uni face au pouvoir en place. Les tensions entre Jean-Pierre Fabre et d'autres figures de l'opposition, notamment au sein de

la DMK, en sont un exemple révélateur.

La Dynamique Monseigneur Kpodzro

La DMK, une coalition de partis d'opposition, a été formée en 2019 sous l'égide de Monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro. Elle a joué un rôle crucial lors des élections présidentielles de 2020, en soutenant Agbéyomé Kodjo comme candidat unique de l'opposition. Cette décision a été critiquée par Jean-Pierre Fabre et son parti, l'ANC, qui ont refusé de s'aligner sur cette candidature.

Brigitte Adjagbo-Johnson, une figure influente de la DMK, a également été un acteur clé dans cette coalition. Son influence croissante et sa proximité avec Monseigneur Kpodzro

ont exacerbé les tensions au sein de l'opposition, notamment avec Fabre, qui voit en elle une concurrente directe pour le leadership de l'opposition.

Une question de leadership

Le refus de Fabre de siéger à la nouvelle Assemblée nationale peut également être interprété comme un refus de se placer sous l'autorité d'autres leaders de l'opposition. Depuis longtemps, Jean-Pierre Fabre est perçu comme un leader intransigeant et déterminé à conserver son indépendance politique. Ses démêlés avec d'autres figures de l'opposition montrent qu'il est peu enclin à se soumettre à une autorité autre que la sienne.

Le spectre de la subordination

Fabre a toujours voulu mainte-

nir sa position de leader incontesté de l'opposition togolaise. Participer à une assemblée où il pourrait être perçu comme subordonné à d'autres, notamment à des figures influentes comme Adjagbo-Johnson, serait pour lui une atteinte à son autorité et à son statut. Le fait que la DMK et ses membres continuent, de jouer un rôle prépondérant dans la politique d'opposition accentue cette dynamique de rivalité et de méfiance.

Le refus de Jean-Pierre Fabre de siéger à la nouvelle Assemblée nationale ne peut être pleinement compris sans prendre en compte les dynamiques internes de l'opposition togolaise. Les tensions avec la DMK, l'influence de figures comme Brigitte Adjagbo-Johnson et les enjeux de leadership jouent un rôle crucial dans cette décision. Fabre, en refusant de siéger, ne fait pas seulement un geste politique, mais affirme aussi son désir de préserver son autonomie et son statut de leader au

sein de l'opposition. Dans ce contexte, son choix apparaît comme une stratégie visant à éviter toute subordination et à maintenir son influence intacte dans le paysage politique togolais.

D'une manière générale, et en toute état de cause, la politique de la chaise vide adoptée par l'ANC de Jean-Pierre Fabre et les FDR de Me Apévon, bien qu'étant une forme de protestation, semble être contre-productive pour l'opposition politique au Togo. Non seulement elle affaiblit la représentation des électeurs de ces partis, mais elle compromet également la capacité de l'opposition à influencer les décisions législatives. Une réévaluation de cette stratégie s'impose pour que les partis d'opposition puissent véritablement jouer leur rôle et répondre aux attentes de leurs électeurs. Dans un contexte politique où chaque voix compte, une opposition responsable ne peut se permettre de rester silencieuse.

La rédaction

Abonne-toi via TMoney et tente de gagner plein de cadeaux



***145*434#**



00000 - 1



La Fibre 📞 **888 | 119**

Promo valable jusqu'au 7 Juillet 2024
Règlement du jeu consultable sur le site web Togocom.tg

togocom.tg

